

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 09 décembre 2020

Membres en exercice : 7	Date de la convocation: 01/12/2020 <i>L'an deux mille vingt et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
Présents : 6	Présents : Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Bénédicte POLET, Didier SACCO
Votants: 6	
Pour: 6	Représentés:
Contre: 0	Excusés: Christophe SALVAT
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Florence FROU

Objet: DM n°1 du Budget 2020 M49 - DE_2020_63

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
701249	Reversement redevance agence de l'eau	4650.00	
6063	Fournitures entretien et petit équipt	-4650.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___